



Communiqué

Cette fois-ci, c'est la bonne !!!

A plusieurs reprises et à chaque publication de bordereau, FO Défense rappelle que les décrets salariaux sont fragiles et susceptibles d'être remis en cause par le pouvoir politique.

Et bien, c'est chose faite !!

En effet, profitant comme il se doit de la période estivale, le DRH/MD vient d'informer les fédérations syndicales du ministère de la défense qu'un décret suspendant les décrets salariaux des ouvriers de l'Etat serait publié dès la rentrée, ceci par mesure d'équité envers les fonctionnaires qui voient leurs salaires gelés en 2011. Curieuse conception de l'égalité.

Ce gouvernement a trouvé la solution miracle : plutôt que de nourrir les plus pauvres, il affame tout le monde !

Après la « réforme » des retraites, après l'annonce du gel des traitements des fonctionnaires, c'est une nouvelle attaque contre les travailleurs de l'Etat à laquelle se livre le gouvernement dont la haine envers les fonctionnaires et assimilés n'est plus à démontrer.

Alors que rien de bon ne se profile à l'horizon en terme d'effectifs de personnels civils, notamment au sein des GSBdD (groupements de soutien des bases de défense), alors que, selon nos informations, seuls sept postes de chefs ou adjoints de GSBdD seraient confiés à des civils, cette annonce n'est qu'une preuve de plus que la mandature de M. Hervé Morin restera dans la mémoire des personnels civils comme la pire à laquelle ils auront été confrontés.

D'ores et déjà, les ouvriers de l'Etat doivent se préparer à défendre bec et ongles leurs décrets salariaux afin, d'une part, de maintenir leur pouvoir d'achat, et d'autre part, d'être dignes de ceux qui se sont battus pour les obtenir en 1951 et 1967.

Force Ouvrière considère qu'une riposte de l'ensemble des organisations syndicales du ministère de la Défense à la hauteur de l'attaque sera plus que jamais nécessaire dès la rentrée. D'autant qu'à cette période, les sujets de mécontentement seront nombreux. Les fédérations syndicales ne manqueront pas de se contacter pour une prochaine rencontre.

Paris, le 22 juillet 2010